

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FÉVRIER 2010**

L'an deux mil dix, le vingt-trois février à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry LEMOINE, Maire.

Etaient présents : LEMOINE Thierry, GIRARD Betty, LOUIS Daniel, HENNINOT Nathalie, ESTRABAUT Vincent, TRICOT Sylvie, HUVENOIT François, SAINT-LEUX Guy, THIERRY Christian, THEVENIN Jean.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : CHARPENTIER Lucette ayant donné pouvoir à LEMOINE Thierry  
JOLY Jean-Marie ayant donné pouvoir à THEVENIN Jean  
COZZA Mario ayant donné pouvoir à LOUIS Daniel  
L'ANTHOËN Audrey

Monsieur THEVENIN Jean a été élu secrétaire.

Date de convocation : 17/02/10  
Date d'affichage : 17/02/10  
Nombre de conseillers en exercice : 14  
Présents : 10 – Votants 13

- Demandes de Subvention DGE
- Étude rue du Sognier
- Élections
- Travaux en cours - commissions
- Questions diverses.

**23/02/2010-01 : demande de subvention DGE – Atribus**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'atribus actuel pose de nombreux soucis. Il est adossé au mur d'un particulier qui subit de nombreux dommages : tapages nocturnes le week-end, tag sur le mur, jets de bouteille dans sa propriété, et insultes.

La commune envisage donc de démolir l'ancien atribus et d'en reconstruire un le plus près possible de l'endroit du ramassage.

Un devis a été établi par l'Entreprise Huvenoit. Il est possible de solliciter l'état pour une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement à raison de 30 à 55 % du total de l'opération, dont le plan de financement serait le suivant :

Montant du devis, Hors Taxes		5 318.00 €
Montant de la DGE (55 % du coût total)	-	2 924.90 €
Montant à la charge de la commune		<u>2 393.10 €</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ♦ approuve ce projet ;
- ♦ sollicite de l'état une subvention au titre de la DGE ;
- ♦ s'engage à inscrire au budget le montant non subventionné ;
- ♦ autorise le Maire à signer toutes pièces et actes afférents à ce dossier.

### **23/02/2010-02 : demande de subvention DGE – Travaux foyer rural**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Foyer Rural du fait de ses soubassements en bois a subi de nombreuses dégradations et même quelques effractions. Pour remédier aux problèmes, des travaux sont envisagés.

Des devis ont été établis par l'Entreprise Huvenoit et l'entreprise CCM. Il est possible de solliciter l'état pour une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement à raison de 30 à 55 % du total de l'opération, dont le plan de financement serait le suivant :

Montant des devis, Hors Taxes		29 584.25 €
Montant de la DGE (55 % du coût total)	-	16 271.34 €
Montant à la charge de la commune		<u>13 312.91 €</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ♦ approuve ce projet ;
- ♦ sollicite de l'état une subvention au titre de la DGE ;
- ♦ s'engage à inscrire au budget le montant non subventionné ;
- ♦ autorise le Maire à signer toutes pièces et actes afférents à ce dossier.

### **23/02/2010-03 : demande de subvention DGE – Réfection du mur du cimetière**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le mur du cimetière s'est récemment effondré. Un devis a été établi par l'entreprise CCM. Il est possible de solliciter l'état pour une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement à raison de 30 à 55 % du total de l'opération, dont le plan de financement serait le suivant :

Montant du devis, Hors Taxes		16 313.50 €
Montant de la DGE (55% du coût total)	-	8 972.42 €
Montant à la charge de la commune		<u>7 341.08 €</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ♦ approuve ce projet ;
- ♦ sollicite de l'état une subvention au titre de la DGE ;
- ♦ s'engage à inscrire au budget le montant non subventionné ;
- ♦ autorise le Maire à signer toutes pièces et actes afférents à ce dossier.

### **23/02/2010-04 : demande de subvention DGE – Achat matériel service technique**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la vétusté du tracteur tondeuse de la commune, acheté en 1998.

Un devis a été établi par l'entreprise Bidault pour un nouveau tracteur ayant les mêmes caractéristiques. Il est possible de solliciter l'état pour une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement à raison de 30 à 55 % du total de l'opération, dont le plan de financement serait le suivant :

Montant du devis, Hors Taxes		2 249.16 €
Montant de la DGE (55 % du coût total)	-	1 237.03 €
Montant à la charge de la commune		<u>1 012.13 €</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ♦ approuve ce projet ;
- ♦ sollicite de l'état une subvention au titre de la DGE ;
- ♦ s'engage à inscrire au budget le montant non subventionné ;
- ♦ autorise le Maire à signer toutes pièces et actes afférents à ce dossier

**23/02/2010-05 : demande de subvention DGE – sécurité routière - limiteur de vitesse**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a été saisi de nombreuses fois par des riverains de la route de Coucy, concernant la vitesse excessive des véhicules empruntant la rue.

Un devis a été établi par CBS pour l'achat de 3 coussins berlinois. Il est possible de solliciter l'état pour une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement à raison de 30 à 55 % du total de l'opération, dont le plan de financement serait le suivant :

Montant du devis, Hors Taxes	5 840 €
Montant de la DGE (55 % du coût total)	3 212 €
Montant à la charge de la commune	<u>2 628 €</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ♦ approuve ce projet ;
- ♦ sollicite de l'état une subvention au titre de la DGE ;
- ♦ s'engage à inscrire au budget le montant non subventionné ;
- ♦ autorise le Maire à signer toutes pièces et actes afférents à ce dossier.

**23/02/2010-06 : demande de subvention liée a la répartition du produit des amendes de police**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a été saisi de nombreuses fois par des riverains de la route de Coucy, se plaignant de la vitesse excessive des véhicules empruntant cette voie. Une des solutions retenues par le conseil concerne des ralentisseurs (coussins berlinois). Une subvention peut être demandée au titre de la répartition des amendes de police.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ♦ approuve ce projet et décide de le réaliser ;
- ♦ sollicite une subvention exceptionnelle d'amendes de police.
- ♦ s'engage à inscrire au budget le montant non subventionné ;
- ♦ autorise le Maire à signer toutes pièces et actes afférents à ce dossier.

**- Étude rue du Sognier**

Concernant la rue du Sognier, la commune travaille avec Pascal HIRSON afin de regrouper les terrains achetés par la commune en une seule parcelle. Celle-ci sera ensuite divisée en 4 lots dont 3 à vendre.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour ce projet.

**- Élections**

Le tableau des permanences pour les élections est en cours d'élaboration.

**- Questions diverses**

Concernant la Station d'épuration, la commune étudie des propositions pour son entretien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15.

La secrétaire de séance :

Jean THEVENIN